

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Samedi 18 avril 2020

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

06 47 80 82 86 - kamel.amerouche@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



COVID-19 en Auvergne-Rhône-Alpes

Point de situation – Samedi 18 avril 2020

PRISE EN CHARGE HOSPITALIÈRE DES PATIENTS CONFIRMÉS COVID-19

D'après les données SIVIC et les remontées des établissements de santé ce jour :

- **131** établissements de la région rapportent prendre ou avoir pris en charge des cas de Covid-19 dans leur établissement,
- **2 942** (-23/hier) patients atteints de Covid-19 sont hospitalisés dans la région ce jour, dont **578** patients (-23/hier) soit 20 % sont en réanimation/soins intensifs.
- un cumul de **992** décès hospitaliers de patients atteints de Covid-19 a été rapporté à ce jour dans la région.
- **3 797** patients atteints de Covid-19 sont retournés à domicile au total.

Pour la journée du 18 avril, **198** nouvelles hospitalisations dans la région dont **20** nouvelles admissions en réanimation, **38** nouveaux décès et **160** retours à domicile ont été enregistrés.

Le nombre de patients actuellement hospitalisés est stable alors que le nombre de personnes en réanimation diminue. Le nombre de nouvelles hospitalisations (dont en réanimation) est relativement stable. Les données sont à prendre avec précaution le weekend car les remontées peuvent être partielles. Les données sont ensuite actualisées en début de semaine.

Département	Nombre de personnes actuellement hospitalisées*	Nombre cumulé de personnes décédées	Nombre cumulé de personnes retournées à domicile
Ain	173	60	181
Allier	57	22	90
Ardèche	110	49	223
Cantal	22	0	20
Drôme	173	100	286
Isère	247	65	291
Loire	470	139	445
Haute-Loire	39	6	62
Puy-de-Dôme	70	24	95
Rhône	1 215	390	1 358
Savoie	88	32	254
Haute-Savoie	278	105	492
Auvergne-Rhône-Alpes	2 942	992	3 797

*Incluant hospitalisation conventionnelle, réanimation/soins intensifs, SSR et psychiatrie

ACCÉDER À UN REPRÉSENTANT DE CULTE : MISE À JOUR

À l'occasion d'une réunion avec les représentants des principaux cultes plus tôt dans le mois, le Président de la République avait souhaité donner suite à une proposition commune de ces derniers, visant à faciliter la mise en relation des patients qui en éprouvent le besoin avec une personne à même d'assurer un soutien spirituel.

Un numéro de téléphone pour chaque représentant de culte est à disposition pour les personnes qui le souhaitent.

Une mise à jour des numéros a été réalisée le 17 avril :

Église orthodoxe ☎ 06 76 94 93 38 7j/7j - 10h-20h	Culte juif ☎ 09 70 68 34 30 tous les jours sauf le samedi - 24h/24
Église protestante ☎ 0 805 380 222 tous les jours sauf le dimanche - 9h-18h	Culte musulman ☎ 01 45 23 81 39 7j/7 - 24h/24
Église catholique ☎ 0 806 700 772 7j/7 - 8h-22h	Bouddhisme ☎ 06 86 40 01 13 7j/7 - 8h-22h